

Qualifications aux Championnats de France de Padel 2022

Phases Comités et Ligue Ile de France



Date limite d'inscription : mercredi 20 avril 2022



Inscriptions : cochez la case de LA phase Comité à laquelle vous souhaitez participer.

Seine-et-Marne : 7 & 8 mai	<input type="checkbox"/>	Val-de-Marne : 11 & 12 juin	<input type="checkbox"/>
Paris : 22 mai	<input type="checkbox"/>	Val d'Oise : 11 & 12 juin	<input type="checkbox"/>
Yvelines : 22 mai	<input type="checkbox"/>	Hauts-de-Seine : 12 juin	<input type="checkbox"/>
Essonne : 5 juin	<input type="checkbox"/>		

Droit d'engagement : 50 euros par équipe (chèque à l'ordre de la "Ligue Ile de France de Tennis", à joindre au formulaire).

Conditions :

- 1- être de nationalité française
- 2- être né(e) en 2011 et avant
- 3- être licencié(e) FFT en 2022 ; l'un(e) des joueurs/joueuses doit être licencié(e) dans un club d'IDF / Mention : compétition autorisée

Qualifications : A l'issue des inscriptions, toutes les équipes seront informées par David Ferreira, le JAP2 de la phase Ile de France :

- Les 17 meilleures équipes féminines et les 17 meilleures équipes masculines seront inscrites directement en phase ligue Ile de France.
- Toutes les autres équipes disputeront la phase comité à laquelle elles se sont inscrites ; leur inscription sera transmise au juge-arbitre du Comité.

JOUEUSE / JOUEUR 1

NOM Prénom :

Sexe :

Date de naissance :

Numéro de licence 2022 :

Classement padel :

COMITÉ :

Téléphone :

E-mail :

JOUEUSE / JOUEUR 2

NOM Prénom :

Sexe :

Date de naissance :

Numéro de licence 2022 :

Classement padel :

COMITÉ :

Téléphone :

E-mail :

Formulaire à envoyer avant le 20 avril accompagné du chèque à :

M David FERREIRA
2 maradas orange - appt 145
95000 PONTOISE